

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 134

présenté par

M. Di Filippo, Mme Anthoine, M. Viry, M. Lorion, Mme Dalloz, M. de la Verpillière, M. Descoeur, M. Pierre-Henri Dumont, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Minot, Mme Valentin, Mme Poletti, M. Leclerc, M. Bony, M. Brun, Mme Bazin-Malgras, M. Le Fur, M. Straumann, M. Ramadier et M. Dive

ARTICLE 3

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

(En milliards d'euros courants)

	2019	2020	2021	2022	2023	Total 2019-2023
Crédits de paiement de la mission « Défense »	35,9	38,2	40,5	42,8	45,1	202,5

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

La Loi de Programmation Militaire qui nous est présentée indique une nette augmentation des budgets alloués à la mission « Défense ».

Mais cette augmentation reste en partie hypothétique, car c'est à partir de 2023, donc après son quinquennat, que le Président de la République repousse le plus fort de l'augmentation budgétaire.

En 2019, 2020, 2021, 2022, les budgets militaires augmenteront de 1,7 milliard d'euros par an, ce qui portera le budget de la Défense à 44 milliards d'euros environ en 2023.

Tout d'abord, il est important de souligner que la hausse de budget 2018 annoncé par ce Gouvernement est en trompe-l'œil : sur le 1,8 milliard d'augmentation, 1 milliard est un recyclage de crédits annoncés par François Hollande lors du conseil de défense d'avril 2016. La hausse « réelle » en 2018 n'est donc que de 800 millions auxquels il faut encore enlever 200 millions liés au financement des surcoûts des Opex, et donc indisponibles pour le budget du ministère en tant que tel. L'effort réellement nouveau est donc plus proche de 600 millions d'euros que de 1,8 milliards.

Pour les armées 2023, 2024 et 2025, le projet de loi annonce une augmentation de 3 milliards d'euros par an, pour porter le budget à 50 milliards d'euros annuels, soit 2 % du produit intérieur brut. De nombreux responsables militaires sont très dubitatifs sur la réalité de cette augmentation budgétaire, reportée après le quinquennat du Président.

Face à l'urgence de relever le budget de la défense au niveau de 2 % du PIB, cet amendement a pour objectif de demander une montée en puissance plus progressive du budget de la mission « Défense », avec une plus grande part focalisée sur le gouvernement actuel.

Entre 2019 et 2025, le budget de la défense devrait augmenter de 14 milliards. Nous proposons de lisser ces 14 milliards sur les 6 années à venir, en augmentant le budget de la Défense de 2,3 milliards par an dès 2019.